

En 2021, les pharmacies d'officine ont déboursé 22,8 milliards d'euros en médicaments (valorisés au prix hors taxes) en achats auprès des laboratoires pharmaceutiques. Cette dépense est essentiellement composée de médicaments remboursables (93%), en forte hausse par rapport à 2020 (+8,4%), principalement du fait du poids croissant des médicaments remboursés à 100%. La quantité de génériques augmente de 5,4% en un an. Par ailleurs, le chiffre d'affaires des médicaments non remboursables se stabilise à 1,7 milliard d'euros après une forte baisse en 2020 (-11,9%).

Une hausse marquée du chiffre d'affaires des médicaments vendus aux officines en 2021

En 2021, le marché des médicaments vendus aux officines¹ se compose de 13 300 présentations de médicaments différentes et représente un chiffre d'affaires (CA) de 22,8 milliards d'euros² en France métropolitaine, valorisés aux prix catalogue des laboratoires (hors taxes) [tableau 1]. Après deux années d'augmentation modérée du CA des ventes aux officines (+2,5% en 2018 et +2,0% en 2019) et une année de quasi-stagnation en 2020 (+0,6%), le CA est en forte hausse en 2021 (+7,7%).

Ce marché se compose essentiellement de médicaments remboursables, à hauteur de 82% du nombre de présentations et de 93% du chiffre d'affaires. Les ventes aux officines de médicaments remboursables augmentent en 2021, atteignant un montant de 21,1 milliards d'euros. Après une période de baisse, entre 2012 et 2015, puis de stagnation, à 18,0 milliards d'euros entre 2015 et 2017, ces ventes augmentent continuellement depuis. Le chiffre d'affaires des médicaments non remboursables maintient, en 2021, son niveau de 1,7 milliard d'euros, après la baisse enregistrée en 2020 (-11,9%).

Tableau 1 Ventes de médicaments aux officines

En milliards d'euros

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ensemble des médicaments	20,9	20,4	20,0	20,0	20,1	20,1	20,6	21,0	21,2	22,8
Évolution (en %)	-2,4	-2,3	-2,0	0,1	0,2	0,3	2,5	2,0	0,6	7,7
Médicaments non remboursables	2,0	2,0	1,9	2,0	2,1	2,1	2,0	1,9	1,7	1,7
Évolution (en %)	6,6	-3,0	-3,0	7,1	2,1	1,6	-4,8	-5,5	-11,9	-0,8
Médicaments remboursables	18,9	18,4	18,1	18,0	18,0	18,0	18,6	19,1	19,5	21,1
Évolution (en %)	-3,3	-2,2	-1,9	-0,6	-0,1	0,1	3,3	2,8	1,9	8,4

Champ > Ventes aux officines pharmaceutiques en France métropolitaine.

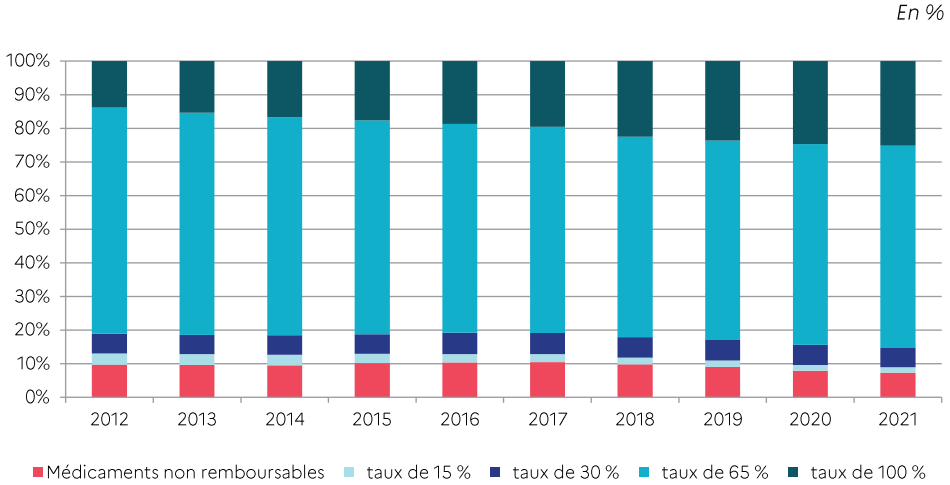
Source > GERS ; traitements DREES.

¹ L'analyse réalisée ici porte sur le marché pharmaceutique du point de vue des laboratoires exploitants en France métropolitaine : elle ne s'intéresse pas à la consommation finale de médicaments mais aux ventes des laboratoires qui les commercialisent auprès des pharmacies de ville (officines), par l'intermédiaire ou non de grossistes-répartiteurs. Les montants présentés sont donc des montants hors taxes, hors remises commerciales et hors

marges des pharmaciens. Ils ne comprennent pas les ventes de médicaments rétrocedés, *i.e.* délivrés par les pharmacies à usage intérieur (PUI) et les pharmacies hospitalières à des patients ambulatoires.

² Ce chiffre, couvrant les ventes au prix fabricant hors taxes aux officines diffère de celui de la consommation totale présenté en *fiche 11*. Par ailleurs, son champ est réduit à la France métropolitaine et exclut notamment les rétrocessions hospitalières.

Graphique 1 Parts de marché des médicaments vendus aux officines selon leur taux de remboursement



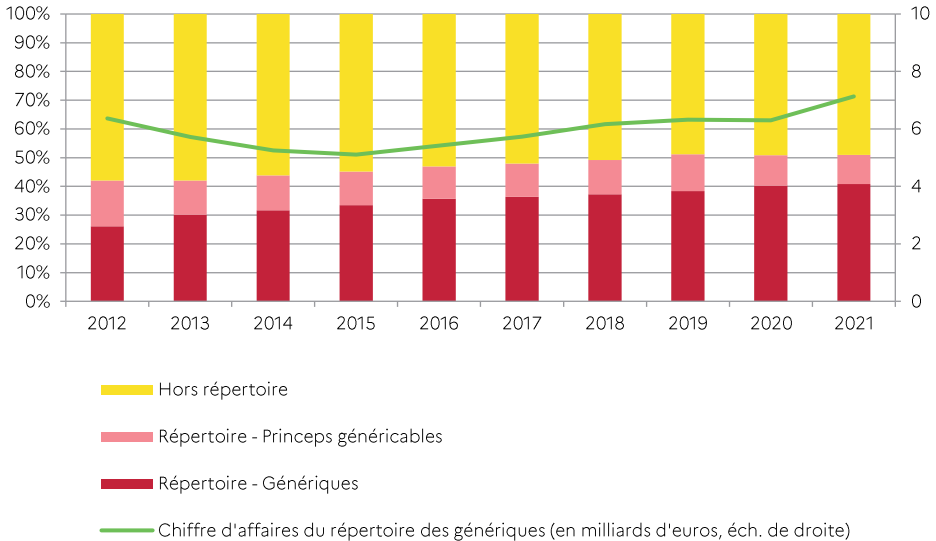
Note > Les parts de marché sont calculées sur le chiffre d'affaires.

Lecture > En 2021, les médicaments remboursés à 100 % représentent 25,2 % du marché.

Champ > Ventes aux officines pharmaceutiques en France métropolitaine.

Source > GERS ; traitements DREES.

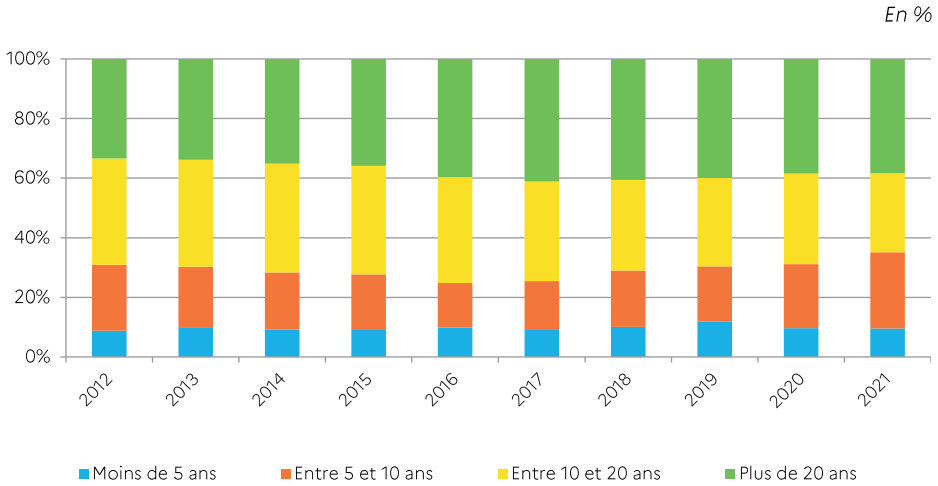
Graphique 2 Ventilation du nombre de boîtes des médicaments remboursables (en %) et CA des médicaments du répertoire générique (en milliards d'euros)



Lecture > En 2021, les médicaments inscrits au répertoire générique représentent 51% du nombre de boîtes vendues, dont 40,9% pour les seuls génériques. Le chiffre d'affaires des médicaments du répertoire générique atteint 7,1 milliards d'euros en 2021.

Champ > Ventes de médicaments remboursables aux officines pharmaceutiques en France métropolitaine.

Source > GERS ; traitements DREES.

Graphique 3 Part de marché des médicaments remboursables vendus aux officines selon leur classe d'âge

Note > L'âge du médicament est calculé au 31 décembre de l'année considérée. En raison d'une remontée de données incomplète sur l'année 2020, la ventilation des chiffres d'affaires a été effectuée sur 96 % du montant global des médicaments remboursables.

Lecture > En 2021, les médicaments âgés de 20 ans ou plus représentent 38,4 % du chiffre d'affaires des médicaments remboursables.

Champ > Ventes de médicaments remboursables aux officines pharmaceutiques en France métropolitaine.

Source > GERS ; traitements DREES.

Une forte hausse des ventes de médicaments remboursés à 100 % en 2021

Le chiffre d'affaires des médicaments remboursés à 100 %, prescrits en cas de pathologies lourdes et graves, connaît une forte hausse en 2021 (+9,7 %, soit 504 millions d'euros) et représente 25,2 % du chiffre d'affaires total. Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation du chiffre d'affaires de médicaments anticancéreux et de médicaments de défense du système immunitaire (anticorps monoclonaux). La part de marché de ces médicaments a doublé depuis 2011, passant de 13,8 % en 2012 à 25,2 % en 2021 (graphique 1).

Les médicaments remboursés au taux de 65 %, dont le service médical rendu est considéré comme majeur ou important, représentent 60 % du chiffre d'affaires total en 2021. La vente de ces médicaments aux officines augmente de 8,4 % (soit 1 milliard d'euros) entre 2020 et 2021. Les chiffres d'affaires des médicaments rem-

boursés à 15 % et à 30 % augmentent de 4,8 % chacun, à la suite notamment de l'augmentation du nombre de prescriptions de certains médicaments traitant de la prostate, de maladies musculaires (fibroses) et de maladies de peau (psoriasis).

Une progression modeste des génériques

En 2021, dans un marché en expansion, le nombre d'unités vendues de médicaments génériques s'élève à près de 993 millions de boîtes vendues, soit une part relativement stable sur un an des boîtes de médicaments du champ remboursable (40,9 % en 2021 contre 40,2 % en 2020) mais en hausse de près de 15 points depuis 2012. Ils représentent, par ailleurs, 80 % des unités vendues pour les médicaments du répertoire générique¹ (graphique 2). Entre 2012 et 2021, la part du nombre de boîtes de princeps génériques a, en revanche, diminué de 15,9 % à 10,1 % des médicaments remboursables.

¹ Il est composé des médicaments de références (princeps génériques) et de ses médicaments génériques associés.

Au total, en 2021, les médicaments du répertoire générique représentent, en nombre de boîtes, 51 % des médicaments remboursables et un tiers du chiffre d'affaires (soit 7,1 milliards d'euros). Si la part du répertoire générique en nombre de boîtes parmi les médicaments remboursables a augmenté de 9 points depuis 2012, celle en CA est relativement stable depuis 2017. Par ailleurs, les médicaments génériques soumis au mécanisme du tarif forfaitaire de remboursement, dont le remboursement se fait sur la base d'un tarif unique pour tous les médicaments (génériques et princeps) appartenant à ce groupe générique, représentent un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros, soit 7,3 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des médicaments remboursables et 21,7 % du chiffre d'affaires du répertoire des génériques.

Une part de marché accrue des molécules plus récentes

En 2021, les médicaments âgés¹ de plus de vingt ans représentent 38,4 % du chiffre d'affaires des médicaments remboursables (*graphique 3*), suivis par ceux mis sur le marché depuis dix à vingt ans (27 % du marché).

Les médicaments de moins de dix ans comptent pour plus de 35 % du chiffre d'affaires des médicaments remboursables vendus aux officines, en progression constante depuis 2016 (24,8 % cette année-là). Néanmoins, cette part reste inférieure aux 40 % observés en 2007. ■

Pour en savoir plus

- > **Caisse nationale de l'Assurance maladie** (2021, juillet). *Améliorer la qualité du système de santé et maîtriser les dépenses. Propositions de l'Assurance maladie pour 2022.*
- > **Commission des comptes de la Sécurité sociale** (juin 2021). *Les comptes de la Sécurité sociale, résultats 2020, prévisions 2021.* Éclairage « Le marché du médicament en officine de ville en France en 2020 », p. 128-131.
- > **Comité économique des produits de santé (CEPS)** (2021, décembre). *Rapport d'activité 2020.*

¹ Par convention, l'âge du médicament est calculé à partir de la première date de commercialisation de la substance active (ou, le cas échéant, de la

combinaison) composant le médicament. Ainsi, les médicaments génériques ont par construction ici le même âge que le premier princeps commercialisé.